

VILLE DE SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS

Publicité préalable à la conclusion d'une convention d'occupation temporaire Exploitation d'un parc de jeux, de détente et de loisirs activité de parcours aventure

ORGANISATEUR

Ville de SAINT-JEAN PLA DE CORTS

Monsieur le Maire
Square Guy Malé
66490 SAINT-JEAN PLA DE CORTS

Tel : 04.68.83.17.64

E-mail : contact@stjeanpladecorts.fr

OBJET DE LA PUBLICITÉ

Autorisation d'Occupation Temporaire pluriannuelle du domaine public communal, via une convention, en vue de l'exploitation d'un parc de jeux, de détente et de loisirs, activité de parcours aventure.

CARACTERISTIQUES :

Ordonnance n° 2017-562 du 19/04/2017 -article L2122-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Mode de passation : procédure de sélection préalable à la conclusion d'une convention d'occupation privative du domaine public communal, en application de l'article L.2122-1-1 alinéa 1 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

Il ne s'agit ni d'un marché public ni d'une délégation de service public.

Retrait du dossier de consultation : Le dossier de consultation est mis gratuitement à disposition par téléchargement sur la plate-forme de la commune, à l'adresse suivante <https://www.stjeanpladecorts.fr> Rubrique « marchés publics ».

Pour retirer un dossier de consultation en version « papier », les candidats devront le solliciter auprès du secrétariat en Maire.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Publicité : Site internet de la commune, profil « Facebook » de la commune et tableau d'information

Date limite : de réception des propositions **le 20 février 2023 à 12h00**

Date de parution du présent avis sur le site internet de la ville : **09 janvier 2023**